

55^e CONGRÈS DU SYNDICAT
NATIONAL DES NOTAIRES
LE PUY-DU-FOU
DU 7 AU 10 JUIN 2023



NOTAIRE: AUTORITÉ PUBLIQUE?

PROGRAMME



55^e CONGRÈS DU SYNDICAT NATIONAL DES NOTAIRES

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

Président

► M^e Jean-Gilles TOURNU, vice-président du SNN

Rapporteur général

► M^e Philippe GLAUDET, président honoraire du SNN

Rapporteurs

→ M^e Héroïse BRAJOU, notaire créateur à Saint-Martin-Boulogne, *Le notaire autorité publique ?*

→ M^e Pauline MARCHAND, notaire créateur à Paris, *Authenticité et concurrence*

→ M^e Benjamin DÉLONG, notaire à Rambervillers, *Demain, la gestion du fichier immobilier ?*

► M^e Pierre-Henri LAURENT, notaire à Saint-Germain-lès-Corbeil, rapporteur coordinateur

► M^e Gilles DUMONT, professeur de droit public à Paris V René Descartes – Malakoff, rapporteur de synthèse

Commissaire général

► M^e Pascale CESSAC-MEYRIGNAC, notaire à Treignac, secrétaire général du SNN

L'acte authentique constitue le cœur du métier de Notaire ! Les pouvoirs publics, en confiant au notaire la mission de « conférer l'authenticité », par l'apposition sur les actes qu'il rédige de sa signature et du sceau de l'État, ont reconnu à ces actes une valeur supérieure aux contrats sous-signature privée, valeur égale à celle d'un jugement en premier ressort. Ce « pouvoir authentique », le notaire le détient du fait de sa nomination par le Garde des Sceaux et le conserve pendant toute la durée de son exercice sans qu'il puisse lui être retiré, si ce n'est par une décision de justice. Aussi, dès sa nomination le notaire détient « une parcelle d'autorité publique » ; pour autant le Notaire est-il, dans l'exercice de ses fonctions, une autorité publique ? C'est à cette importante question pour l'avenir même de l'authenticité et donc de notre existence que la première commission tentera d'apporter une réponse. Dans ce « nouveau monde » où le marché semble être roi, la deuxième commission s'attachera au thème « authenticité et concurrence » et traitera de la nécessité ou non d'avoir un tarif. Les mutations immobilières et leur publicité sont du ressort quasi exclusif du notariat, dont les apports ne sont plus à démontrer dans l'élaboration du fichier immobilier performant permettant une mise à jour permanente du cadastre et l'établissement, notamment, des taxes foncières. Pour autant la gestion de la publicité foncière ne peut-elle pas être améliorée ? La troisième commission nous fera découvrir ses ambitions pour parvenir à un fichier immobilier plus efficient. Pour votre avenir c'est avec enthousiasme et confiance que toute l'équipe du 55^e Congrès, entourée d'Universitaires, vous convie à débattre de nos propositions en Vendée, au Puy du Fou, du 7 au 10 juin 2023.

Jean-Gilles TOURNU, président du 55^e congrès du SNN



MERCREDI 7 JUIN 2023

Entre 16h00 et 17h30

Arrivée à l'hôtel « Le grand siècle » pour prendre possession de votre chambre.

Cet « hébergement », inspiré du château de Marly, (construit par le Roi Soleil, détruit sous l'Empire et recréé au Puy-du-Fou), est constitué de 8 pavillons-hôtel donnant sur des jardins à la française.

C'est sur ce site que se déroulera l'intégralité de notre congrès. Situé au sein de la Cité nocturne du Puy du Fou, les décorations fastueuses et les grandes ouvertures vers l'extérieur sauront vous éblouir !

18h00 - 19h30 - Séance d'ouverture

Dîner

Vue sur le Parc au restaurant « Le banquet de Mérovéa » situé dans l'hôtel « Les Îles de Clovis », nous nous installerons autour du vase de Soissons. Nous plongerons dans l'univers des Vikings et découvrirons des saveurs aux accents scandinaves. Vous choisirez sur un large buffet de déguster la salade des druides, le gratin d'Aldéric ou encore le koulibiak de saumon.

JEUDI 8 JUIN 2023

Pendant les séances qui se tiendront sur le site « Le Théâtre de Molière », les accompagnants auront accès à la totalité du parc : forêt et jardins ou spectacles proposés.*

9h00 - 12h00 - 1^{re} commission

LE NOTAIRE AUTORITÉ PUBLIQUE ?

Déjeuner

Nous nous retrouverons tous au cœur de l'hôtel « le Grand Siècle » pour déjeuner au restaurant « La table des ambassadeurs ». Nous découvrirons l'univers resplendissant du Roi Soleil. Ce restaurant à la décoration somptueuse et lumineuse vous transportera dans le temps. Oille, œuf couronné, petits pois à la française ou encore chocolat de la Reine : de l'entrée au dessert, les saveurs royales du XVII^e siècle !

**14h30 - 16h00 - 2^e commission
AUTHENTICITÉ ET CONCURRENCE**

16h00 - 18h00

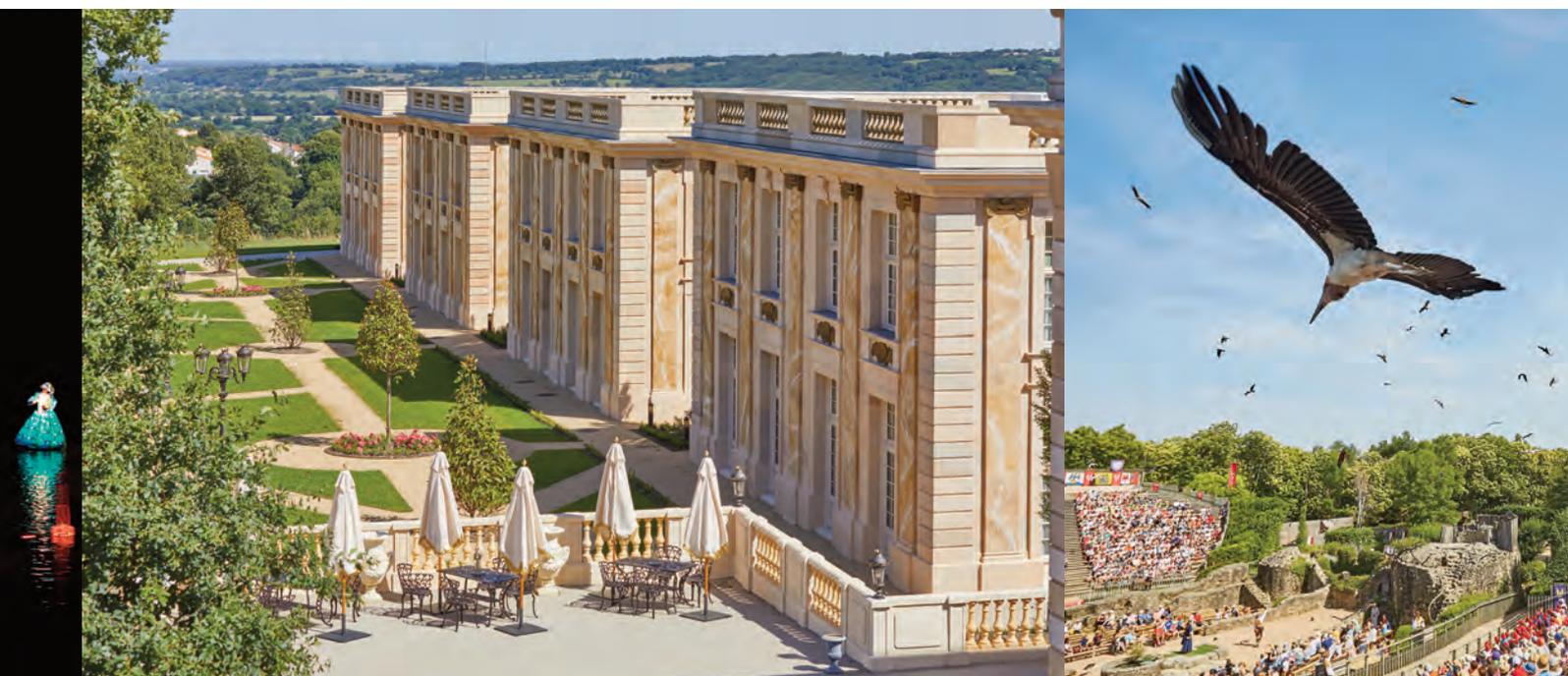
Temps libre pour les congressistes (accès à l'ensemble du parc et aux spectacles).

18h00 - 20h00 - Visite des coulisses et dîner

Pour l'ensemble du groupe, visite privée et guidée pour découvrir les coulisses du Puy du Fou. Cette visite, de près de 5 km au total, comprenant plusieurs étapes, nous permettra de découvrir les secrets de quelques spectacles. Un moment rare qui satisfera sûrement votre curiosité !

Dîner privatif dans les salons Lully

(*) Nous ne pouvons vous indiquer précisément les spectacles que nous pourrions voir. Ces spectacles sont présentés plusieurs fois par jour. Leurs horaires n'étant pas connus au moment de la rédaction de ce programme, ils vous seront communiqués ultérieurement sur notre site : www.syndicat-notaires.org et bien entendu sur place.





VENDREDI 9 JUIN 2023

9h00 – 12h00 - 3^e Commission DEMAIN, LA GESTION DU FICHER IMMOBILIER ?

Durant cette réunion de travail, les accompagnants pourront visiter (en option) les chantiers Jeanneau - Bénéteau. Situés à 20 mn du Parc, une navette vous emmènera vers ces chantiers qui ne reçoivent habituellement pas de visiteurs. Ce site de 35 hectares, siège des marques Jeanneau et Prestige, regroupe plusieurs unités de production de voiliers et yachts de luxe. Ceux d'entre vous qui resteront sur le site pourront profiter de l'ensemble du parc et/ou voir encore d'autres spectacles !

Déjeuner

Nous nous retrouverons tous à 12h30 au restaurant « Les deux couronnes » situé au cœur de l'hôtel « Le Camp du Drap d'Or » où nous déjeunerons dans un cadre « Renaissance ».

14h00 - 18h00

Vous aurez accès à l'ensemble du Parc, aux jardins et spectacles du Parc du Puy du Fou. Un Pass « coupe-file » vous sera donné afin d'accéder plus rapidement aux spectacles. Une occasion de découvrir dans les meilleures conditions le tout nouveau grand spectacle, non encore présenté à ce jour, dédié aux « Années Folles ».

ou 14h00 - 17h00

Pour les congressistes qui s'y seront inscrits, visite des chantiers Jeanneau - Bénéteau

18h00 – 19h30 - Séance de clôture

Dîner de clôture

Rendez-vous à 20h00, dans une salle du Théâtre de Moïse, privatisée pour nous.

22h00 - Spectacle Les Noces de Feu

Le spectacle « Les Noces de Feu » marie dans une harmonie parfaite l'eau et le feu, l'aquatique et l'aérien, la délicatesse

des costumes électroluminescents et le gigantisme des décors surgissant des profondeurs de l'étang. Cette fantasmagorie nocturne, tout en musique, offre un voyage poétique au cœur du XIX^e siècle. Pour donner naissance à ce rêve nocturne, 30 acteurs et cascadeurs subaquatiques évolueront sur une scène de plus de 7 000 m². Créé en 2020, ce spectacle a été sacré « Meilleur spectacle de l'année et meilleure innovation technologique » durant la cérémonie des « Park World Excellence Awards ».

SAMEDI 10 JUIN 2023

8h00

Petit-déjeuner à l'hôtel avant départ des congressistes. Libération des chambres avant 11h00.

